

## Domaine Santé

## Filière Soins infirmiers

## Intégration 6.2 – Projets de Promotion de la santé et de Prévention (PsP)

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3903.F.18

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 5

Type :  Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.Catégorie :  Module principal  
Core course Module lié au module principal  
Related course Module facultatif ou complémentaire  
Minor courseNiveau :  Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français  Allemand Anglais

## 2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2  Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis  Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Axes de formation** (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.) Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada) Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel Rôle de collaborateur**Compétences principales visées**(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats dans la formation et la pratique.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteur-trice-s du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D2 : Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité de soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.

**Objectifs généraux du module**

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Se positionner en tant que futur professionnel-le infirmier-ère à travers le rôle de promoteur-trice de santé auprès d'une population cible.
- Collaborer avec les partenaires du réseau socio-sanitaire genevois sur des enjeux de santé concernant une population cible.
- Utiliser et mettre en application les outils et la démarche de projet.
- Acquérir des connaissances spécifiques en lien avec la thématique et les spécificités du projet.
- Co-construire avec ses pair.es et en collaboration avec les partenaires de terrain une intervention qui réponde aux besoins évalués et aux objectifs visés par le projet.
- Faire preuve de créativité, de rigueur et d'autonomie à travers la démarche du projet.
- Acquérir des connaissances sur la mise en visibilité du projet à travers la création d'un poster.
- Se positionner dans le rôle de communicateur-trice à travers la présentation de son projet auprès des pair.es, du personnel enseignant et des partenaires socio-sanitaires.

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage****Contenus**

Ce module donne l'opportunité aux étudiant.es de connaître différents partenaires du réseau social et sanitaire genevois, d'évaluer leurs besoins et de mener un projet de promotion de la santé et/ou de prévention autour d'enjeux de santé auprès d'une population cible.

Les étudiant.es mobilisent des contenus spécifiques liés à leur projet. Il-elle-s font également appel aux contenus et connaissances apportés par d'autres modules de la formation.

Des rappels théoriques sont présentés en cours magistral à l'ensemble des étudiant.es sur la méthodologie de projet. Des contenus spécifiques liés à la communication par affichage ainsi que le mode de présentation attendu sont également enseignés.

Chaque étudiant-e reçoit ensuite les apports nécessaires au développement et à l'implémentation du projet dans lequel il-elle est inscrit-e par les enseignant.es responsables de son projet.

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

Cours magistraux, séminaires, ateliers, analyses de situation, vignettes cliniques, recherches documentaires, lectures d'articles, exploitation de films, jeux de rôles, exercices pratiques, mises en situation, création d'outils de communication. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

**Exigences de fréquentation**

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).

Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

**5. Modalités d'évaluation et de validation****Initial**

L'évaluation du module repose sur la participation active au projet, ainsi qu'à la création et la présentation d'un poster scientifique.

L'évaluation finale de ce module repose sur :

- Une partie commune à valider en groupe : la création (60%) et la présentation du poster (20%)
- Une partie individuelle : la participation active au projet (20%)

Le poster est remis en format PDF durant la semaine 24 sur Moodle HES-SO.

La présentation orale aura lieu en semaine 26.

La validation du module repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E.

**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note FX au module (soit entre 3.45 et 3.94)  Pas de remédiation

La remédiation consiste en un travail écrit sous forme de revue de littérature en lien avec la thématique du projet à rendre en semaine 36 sur la plateforme Moodle HES-SO.

- Si tout le groupe projet obtient la note de FX, alors les étudiant.es du groupe rendent un travail commun
- Si plusieurs étudiant.es d'un même groupe projet obtiennent la note de FX, alors les étudiant.es concerné.es rendent un travail commun
- Si un.e seul.e étudiant.e du groupe projet obtient la note de FX, alors il rend un travail individuel

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.  
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

### Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

## 6. Bibliographie principale

- Bodenmann, P., Jackson, Y.-L. J., Vu, F., & Wolff, H. (2022). *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (2e édition). Médecine et hygiène.
- Couturier, L., Carroll, G., & St-Pierre, I. (2015). *Pratiques en santé communautaire* (2e édition). Chenelière éducation.
- Dempsey, M. C., Battel-Kirk, M. B., Barry, M. M., & du Projet CompHP, P. (2011). *Cadre de référence sur les compétences pour la promotion de la santé*. UIPES.
- Desgroseilliers, V. (2016). *La santé communautaire en 4 actes. Repères, acteurs, démarches et défis*. Presses de l'Université Laval.
- Emmerling, T., Paul, A.F., & Seyffardt, D. (2022). *Kit de communication sur les approches comportementales*. Office fédéral de la santé publique OFSP.
- Gutzwiller, F., & Paccaud, F. (2009). *Médecine sociale et préventive-santé publique*. Huber.
- Haefliger, P., Houben, F., & Thadikkaran-Salomon, L. (2016). *Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030*. République et canton de Genève.
- Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012—Filière en Soins infirmiers*.
- Kessler, C., Lasserre Moutet, A., & Association Suisse romande d'ETP. (2022). *Concept de Promotion à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, psychiques et d'addictions*. Office fédéral de la santé publique OFSP.

## 7. Responsable du module et enseignants

**Responsable :** Noelia Delicado

**Enseignant-e-s :** Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> février 2024 par

Walter Zecca  
Responsable de la filière Soins Infirmiers